﴿ كَذَٰلِكَ نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ مَا قَدْ سَبَقَ ۚ وَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ مِن لَّدُنَّا ذِكْرًا ﴿٩٩﴾ مَّنْ أَعْرَضَ عَنْهُ فَإِنَّهُۥ يَحْمِلُ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وِزْرًا ﴿١٠٠﴾ خَٰلِدِينَ فِيهِ ۖ وَسَآءَ لَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ حِمْلًا ﴿١٠١﴾ ﴾

﴿ (99). C'est ainsi que Nous te racontons les récits de ce qui est passé. C'est bien un rappel de Notre part que Nous t'avons apporté. (100). Ceux qui s'en détournent (de ce Coran), porteront au Jour de la Résurrection un fardeau, (101). ils resteront éternellement dans cet état, et quel mauvais fardeau pour eux au Jour de la Résurrection. ﴾

Le Coran, un rappel pour les hommes (V99-101)

Tout comme Nous t'avons relaté, ô Muḥammad, le récit de Mûsâ et de Pharaon, Nous te relatons les récits des anciens tels qu'ils se sont produits.

Le Coran est bien un excellent rappel, une révélation du Sage, digne de louange. Nul autre Livre n'est semblable au Coran, qui est un Livre parfait, contenant nombre d'informations au sujet du passé et de ce qui se produira à l'avenir, un Livre qui tranche les différends.

Celui qui le renie et cherche la guidée autrement que par lui sera égaré et conduit à la Géhenne, ﴿ **ceux qui s'en détournent (de ce Coran), porteront au Jour de la Résurrection un fardeau** ﴾, c'est-à-dire un péché.

Allah dit ailleurs :

﴿ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ مِنَ ٱلْأَحْزَابِ فَٱلنَّارُ مَوْعِدُهُۥ ۚ ﴾

﴿ (…) Mais quiconque d'entre les factions n'y croit pas aura le Feu comme rendez-vous. (…) ﴾ [1214]

Est concerné par ce verset tous ceux auxquels le Coran est parvenu, qu'ils soient arabes ou non, des gens du Livre ou non, car Allah a dit :

﴿ لِأُنذِرَكُم بِهِۦ وَمَنۢ بَلَغَ ۚ ﴾

﴿ (…) Pour que, par lui, je vous avertisse, vous et tous ceux qu'il atteindra (…). ﴾ [1215]

[1214] S11 V17.
[1215] S6 V19.

﴿ يَوْمَ يُنفَخُ فِي ٱلصُّورِ ۚ وَنَحْشُرُ ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ زُرْقًا ﴿١٠٢﴾ يَتَخَٰفَتُونَ بَيْنَهُمْ إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا عَشْرًا ﴿١٠٣﴾ نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَقُولُونَ إِذْ يَقُولُ أَمْثَلُهُمْ طَرِيقَةً إِن لَّبِثْتُمْ إِلَّا يَوْمًا ﴿١٠٤﴾ ﴾

﴿ (102). le jour où l'on soufflera dans la Trompe, ce jour-là Nous rassemblerons les criminels tout bleus [de peur] ! (103). Ils chuchoteront entre eux : « Vous n'êtes restés là que dix [jours] ! » (104). Nous connaissons parfaitement ce qu'ils voudront dire lorsque l'un d'entre eux, dont la conduite est exemplaire, dira : « Vous n'êtes restés qu'un jour ! » ﴾

Le soufflement dans la Trompe (V102-104)

Interrogé au sujet de la Trompe, le Messager d'Allah ﷺ dit : « C'est une corne dans laquelle on souffle. »[1216]

Abû Hurayra ﷺ rapporte également que son diamètre sera aussi grand que les cieux et la Terre. L'Ange Isrâfîl sera chargé d'y souffler.[1217]

Le Prophète ﷺ a également dit : « Comment pourrais-je profiter de la vie tandis que celui qui est chargé de souffler dans la corne y a déjà posé les lèvres, et attend, le front baissé, qu'ordre lui soit donné d'y souffler ? »

Ces paroles semblèrent peser aux compagnons et le Prophète ﷺ dit alors : « Dites : "Allah nous suffit, Il est notre meilleur garant, en Allah nous plaçons notre confiance !" »[1218]

﴿ Ce jour-là Nous rassemblerons les criminels tout bleus ﴾, d'effroi, ﴿ ils chuchoteront ﴾, ils parleront à voix basse, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ[1219], ﴿ entre eux : « Vous n'êtes restés là que dix [jours] ! » Nous connaissons parfaitement ce qu'ils voudront dire lorsque l'un d'entre eux, dont la conduite est exemplaire ﴾, le plus sage et raisonnable d'entre eux, ﴿ dira : « Vous n'êtes restés qu'un jour ! » ﴾

Leur vie terrestre leur semblera avoir été courte et n'avoir duré qu'un jour, une fois au Jour de la Résurrection. Par cela, ils se justifieront de leur comportement sur Terre.

Allah dit ailleurs :

[1216] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/116).
[1217] At-Tabarânî (*At-Tiwâl* 36).
[1218] *Tuḥfat Al-Aḥwadhî* (9/117).
[1219] At-Tabarî (18/371).

﴿ وَيَوْمَ تَقُومُ ٱلسَّاعَةُ يُقْسِمُ ٱلْمُجْرِمُونَ مَا لَبِثُوا۟ غَيْرَ سَاعَةٍ ۚ كَذَٰلِكَ كَانُوا۟ يُؤْفَكُونَ ﴿٥٥﴾ وَقَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ وَٱلْإِيمَٰنَ لَقَدْ لَبِثْتُمْ فِى كِتَٰبِ ٱللَّهِ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْبَعْثِ ۖ فَهَٰذَا يَوْمُ ٱلْبَعْثِ وَلَٰكِنَّكُمْ كُنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٥٦﴾ ﴾

« Et le jour où l'Heure arrivera, les criminels jureront qu'ils ne sont restés qu'une heure. C'est ainsi qu'ils ont été détournés [de la vérité], tandis que ceux à qui le savoir et la foi furent donnés diront : « Vous êtes restés, d'après le décret d'Allah, jusqu'au Jour de la Résurrection, et voici le Jour de la Résurrection, mais vous ne saviez point ! » » [1220]

Allah leur répond :

﴿ أَوَلَمْ نُعَمِّرْكُم مَّا يَتَذَكَّرُ فِيهِ مَن تَذَكَّرَ وَجَآءَكُمُ ٱلنَّذِيرُ ۖ فَذُوقُوا۟ فَمَا لِلظَّٰلِمِينَ مِن نَّصِيرٍ ﴿٣٧﴾ ﴾

« (...) Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse ? L'avertisseur, cependant, vous était venu. Et bien, goûtez [votre punition], car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur. » [1221]

Votre vie sur Terre était en effet éphémère, pourtant vous l'avez préférée à celle de l'au-delà, qui est éternelle.

﴿ وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْجِبَالِ فَقُلْ يَنسِفُهَا رَبِّى نَسْفًا ﴿١٠٥﴾ فَيَذَرُهَا قَاعًا صَفْصَفًا ﴿١٠٦﴾ لَّا تَرَىٰ فِيهَا عِوَجًا وَلَآ أَمْتًا ﴿١٠٧﴾ يَوْمَئِذٍ يَتَّبِعُونَ ٱلدَّاعِىَ لَا عِوَجَ لَهُۥ ۖ وَخَشَعَتِ ٱلْأَصْوَاتُ لِلرَّحْمَٰنِ فَلَا تَسْمَعُ إِلَّا هَمْسًا ﴿١٠٨﴾ ﴾

« (105). Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : « Mon Seigneur les dispersera comme la poussière, (106). et les laissera comme une plaine dénudée (107). dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression. » (108). Ce jour-là, ils suivront le héraut sans détour et les voix se feront basses devant le Tout-Miséricordieux. Tu n'entendras alors qu'un chuchotement. »

La Terre deviendra une plaine nue (V105-107)

« Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : « Mon Seigneur les dispersera comme la poussière », Il les déplacera et les fera disparaître, « et les laissera comme une plaine dénudée », une terre nue et uniforme, ou sans

[1220] S30 V55-56. Voir aussi S23 V112-114.
[1221] S35 V37.

végétation selon un autre avis, ﴿ **dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression** ﴾, il n'y aura plus ni vallée ni colline ni aucun endroit surélevé, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, 'Ikrima, Mujâhid, Al-Hasan, Ad-Dahhâk, Qatâda et d'autres.[1222]

L'appel du héraut (V108)

﴿ **Ce jour-là, ils suivront le héraut sans détour et les voix se feront basses devant le Tout-Miséricordieux. Tu n'entendras alors qu'un chuchotement.** ﴾ Ils répondront à toute hâte à l'appel et se dirigeront vers le lieu de rassemblement. Hélas, sur Terre ils n'ont pas obéi de cette manière, et leur obéissance ce jour-là ne leur sera d'aucune aide.

Allah dit en effet, à propos de leur attitude au Jour de la Résurrection :

﴿ أَسْمِعْ بِهِمْ وَأَبْصِرْ يَوْمَ يَأْتُونَنَا ﴾

﴿ **Comme ils entendront et verront bien le jour où ils viendront à Nous ! (...)** ﴾[1223]

Quant au terme « hamsan » (هَمْسًا), que nous avons traduit par chuchotement, il a été expliqué de différentes manières : soit il désigne les murmures, comme l'indiquent 'Ikrima, Ad-Dahhâk et Sa'îd Ibn Jubayr, soit il désigne le bruit des pas, d'après Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Ar-Rabî' Ibn Anas, Qatâda, Ibn Zayd et un autre avis d'Ad-Dahhâk et de 'Ikrima, soit encore les deux à la fois, selon Sa'îd Ibn Jubayr.[1224]

﴿ يَوْمَئِذٍ لَّا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ وَرَضِىَ لَهُۥ قَوْلًا ﴿١٠٩﴾ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِهِۦ عِلْمًا ﴿١١٠﴾ ۞ وَعَنَتِ ٱلْوُجُوهُ لِلْحَىِّ ٱلْقَيُّومِ ۖ وَقَدْ خَابَ مَنْ حَمَلَ ظُلْمًا ﴿١١١﴾ وَمَن يَعْمَلْ مِنَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا يَخَافُ ظُلْمًا وَلَا هَضْمًا ﴿١١٢﴾ ﴾

﴿ **(109). Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout-Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole. (110). Il connaît ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, alors qu'eux-mêmes ne Le cernent pas de leur science. (111). Et les visages s'humilieront devant le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même et malheureux sera celui qui [se présentera] chargé d'une iniquité. (112). Et quiconque aura fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.** ﴾

[1222] At-Tabarî (18/372), *Ad-Durr Al-Manthûr* (5/598, 599).

[1223] S19 V38. Voir aussi S54 V8.

[1224] At-Tabarî (18/374, 375).

Le droit à l'intercession (V109-112)

﴿ Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout-Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole. ﴾ Ce verset est similaire au suivant :

﴿ مَن ذَا ٱلَّذِى يَشْفَعُ عِندَهُۥٓ إِلَّا بِإِذْنِهِۦ ﴾

﴿ (...) Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? (...) ﴾ [1225]

Il dit aussi :

﴿ ۞ وَكَم مِّن مَّلَكٍ فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ لَا تُغْنِى شَفَٰعَتُهُمْ شَيْـًٔا إِلَّا مِنۢ بَعْدِ أَن يَأْذَنَ ٱللَّهُ لِمَن يَشَآءُ وَيَرْضَىٰٓ ﴿٢٦﴾ ﴾

﴿ Et que d'anges dans les cieux dont l'intercession ne sert à rien, à moins qu'Allah ne l'ait permise, en faveur de qui Il veut et qui Il agrée. ﴾ [1226]

Et :

﴿ وَلَا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ عِندَهُۥٓ إِلَّا لِمَنْ أَذِنَ لَهُۥ ﴾

﴿ L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet. (...) ﴾ [1227]

Il est d'ailleurs rapporté dans les recueils authentiques cette parole du maître des Fils d'Âdam, Muḥammad ﷺ : « J'irai sous le Trône et tomberai en prosternation devant Allah, qui m'inspirera alors des louanges que je ne peux dénombrer à ce jour. Il me laissera ainsi le temps qu'Il voudra puis dira : "Ô Muḥammad ! Relève la tête ! Parle, tu seras entendu, intercède, ton intercession sera acceptée !" On me désignera alors un quota, et je ferai entrer ces gens au Paradis. Puis, je recommencerai. »[1228] Il est précisé qu'il répètera l'opération à quatre reprises.

Le Prophète ﷺ rapporta également ces paroles du Très-Haut : « Faites sortir de l'Enfer quiconque a dans le cœur le poids d'une graine de foi ! » On fera alors sortir un certain nombre de gens de l'Enfer. Puis, Il dira : « Faites sortir de l'Enfer quiconque a dans le cœur le poids de la moitié [d'une graine de

---

[1225] S2 V255.
[1226] S53 V26.
[1227] S34 V23. Voir aussi, au sujet de l'intercession : S21 V28 et S78 V38.
[1228] *Fatḥ Al-Bârî* (8/247), Muslim (1/184).

foi] ! Faites sortir du Feu quiconque a dans le cœur le poids d'un grain de poussière de foi et celui qui a le poids du plus insignifiant grain de poussière de foi ! »[1229]

﴿ **Il connaît ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, alors qu'eux-mêmes ne Le cernent pas de leur science.** ﴾ La science d'Allah est infinie et illimitée, elle cerne toute chose, contrairement à la science des créatures.

Il dit ailleurs :

﴿ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِّنْ عِلْمِهِۦٓ إِلَّا بِمَا شَآءَ ﴾

﴿ **(...) Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu'Il veut. (...)** ﴾ [1230]

﴿ **Et les visages s'humilieront devant le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même.** ﴾ Ibn 'Abbâs ﷺ explique ce verset en disant que ce jour-là, toutes les créatures manifesteront leur soumission totale et leur humilité devant Allah, le Vivant qui jamais ne meurt.

« Al-Qayyûm » (القَيُّوم) signifie Celui qui subsiste par Lui-même, duquel dépendent toutes les créatures, sans Lequel rien ne peut exister.

﴿ **Et malheureux sera celui qui [se présentera] chargé d'une iniquité.** ﴾ En effet, toute justice sera rendue au Jour de la Résurrection, si bien que le bélier dépourvu de cornes se vengera de celui qui en était pourvu.

Le Prophète ﷺ mentionna les paroles du Très-Haut : **« Par Ma puissance et Ma majesté, Je ne laisserai passer l'injustice d'aucun injuste aujourd'hui ! »**

Le Messager d'Allah ﷺ a dit aussi : **« Prenez garde à l'injustice, car elle sera ténèbres au Jour de la Résurrection ! »**[1231]

Malheur à ceux qui se seront rendus coupables de la plus grande injustice, à savoir celle qui consiste à donner des associés à Allah, car certes Allah a dit :

﴿ لَا تُشْرِكْ بِٱللَّهِ ۖ إِنَّ ٱلشِّرْكَ لَظُلْمٌ عَظِيمٌ ﴿١٣﴾ ﴾

﴿ **(...) Ne donne pas d'associé à Allah, car l'association [à Allah] est vraiment une injustice énorme.** ﴾ [1232]

[1229] *Fath Al-Bârî* (13/481).
[1230] S2 V255.
[1231] Muslim (4/1996).
[1232] S31 V13.

Puis, Allah décrit le sort des croyants pieux : ﴿ **Et quiconque aura fait de bonnes œuvres, tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.** ﴾

L'injustice consiste à se voir chargé des péchés qui ne sont pas les nôtres, tandis que l'oppression consiste à se voir retirer des bonnes œuvres.

Ainsi, les croyants ne seront point lésés : aucune bonne action ne leur sera ôtée ni péché ajouté, comme l'indiquent Ibn 'Abbâs ﷺ, Mujâhid, Ad-Dahhâk, Al-Hasan, Qatâda et d'autres.[1233]

﴿ وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ قُرْءَانًا عَرَبِيًّا وَصَرَّفْنَا فِيهِ مِنَ ٱلْوَعِيدِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ أَوْ يُحْدِثُ لَهُمْ ذِكْرًا ﴿١١٣﴾ فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ ۗ وَلَا تَعْجَلْ بِٱلْقُرْءَانِ مِن قَبْلِ أَن يُقْضَىٰٓ إِلَيْكَ وَحْيُهُۥ ۖ وَقُل رَّبِّ زِدْنِى عِلْمًا ﴿١١٤﴾ ﴾

﴿ (113). C'est ainsi que Nous avons révélé un Coran en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il les incite à se rappeler. (114). Que soit exalté Allah, le vrai Souverain ! Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis : « Ô mon Seigneur, accrois mes connaissances ! » ﴾

Le Coran, révélé à titre d'exhortation (V113)

Le Très-Haut indique qu'Il a révélé le Coran, en langue arabe claire, afin qu'il soit pour les hommes une bonne annonce et un avertissement.

﴿ **Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux** ﴾, en renonçant aux péchés, ﴿ **ou qu'il les incite à se rappeler** ﴾, et à obéir et accomplir des actes d'adoration.

﴿ **Que soit exalté Allah, le vrai Souverain !** ﴾ Celui dont la parole est vérité, la menace est vérité, la promesse est vérité, Ses Messagers sont vérité, Son Enfer est vérité, Son Paradis est vérité.

Fait partie de la miséricorde divine de ne point châtier les hommes avant de leur faire parvenir le rappel et de leur envoyer des Messagers.

[1233] At-Tabarî (18/379, 380).

Allah ordonna au Prophète d'écouter le Coran et de ne pas se hâter pour le réciter (V114)

﴿ **Ne te hâte pas [de réciter] le Coran avant que ne te soit achevée sa révélation.** ﴾ Ce verset est semblable aux suivants :

﴿ لَا تُحَرِّكْ بِهِۦ لِسَانَكَ لِتَعْجَلَ بِهِۦٓ ﴿١٦﴾ إِنَّ عَلَيْنَا جَمْعَهُۥ وَقُرْءَانَهُۥ ﴿١٧﴾ فَإِذَا قَرَأْنَٰهُ فَٱتَّبِعْ قُرْءَانَهُۥ ﴿١٨﴾ ثُمَّ إِنَّ عَلَيْنَا بَيَانَهُۥ ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ **Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation. C'est à Nous qu'il incombe de te l'apprendre et de t'en faciliter la lecture. Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation. A Nous ensuite incombera son explication.** ﴾ [1234]

On rapporte, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ, que le Prophète ﷺ se donnait de la peine lorsque le Coran lui était révélé, si bien qu'il le répétait sans cesse ; c'est ainsi que ce verset fut révélé. Le Très-Haut l'informa donc qu'à Lui incombait le soin de l'ancrer dans sa poitrine afin qu'il puisse le réciter aux gens sans rien en omettre. Il lui indique donc de rester silencieux jusqu'à ce que l'ange ait achevé la transmission, puis, de le réciter.

﴿ **Et dis : « Ô mon Seigneur, accrois mes connaissances ! »** ﴾ Ibn 'Uyayna indique que la science du Prophète ﷺ n'a cessé d'augmenter jusqu'à sa mort.

﴿ وَلَقَدْ عَهِدْنَآ إِلَىٰٓ ءَادَمَ مِن قَبْلُ فَنَسِىَ وَلَمْ نَجِدْ لَهُۥ عَزْمًا ﴿١١٥﴾ وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِءَادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ ﴿١١٦﴾ فَقُلْنَا يَٰٓـَٔادَمُ إِنَّ هَٰذَا عَدُوٌّ لَّكَ وَلِزَوْجِكَ فَلَا يُخْرِجَنَّكُمَا مِنَ ٱلْجَنَّةِ فَتَشْقَىٰٓ ﴿١١٧﴾ إِنَّ لَكَ أَلَّا تَجُوعَ فِيهَا وَلَا تَعْرَىٰ ﴿١١٨﴾ وَأَنَّكَ لَا تَظْمَؤُا۟ فِيهَا وَلَا تَضْحَىٰ ﴿١١٩﴾ فَوَسْوَسَ إِلَيْهِ ٱلشَّيْطَٰنُ قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ هَلْ أَدُلُّكَ عَلَىٰ شَجَرَةِ ٱلْخُلْدِ وَمُلْكٍ لَّا يَبْلَىٰ ﴿١٢٠﴾ فَأَكَلَا مِنْهَا فَبَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا مِن وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ ۚ وَعَصَىٰٓ ءَادَمُ رَبَّهُۥ فَغَوَىٰ ﴿١٢١﴾ ثُمَّ ٱجْتَبَٰهُ رَبُّهُۥ فَتَابَ عَلَيْهِ وَهَدَىٰ ﴿١٢٢﴾ ﴾

﴿ **(115). En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Âdam, mais il a oublié. Nous n'avons ainsi pas trouvé chez lui de résolution ferme. (116). Et quand Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam », ils se prosternèrent, excepté Iblîs qui refusa. (117). Alors Nous dîmes : « Ô Âdam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux. (118). En**

[1234] S75 V16-19.

effet, tu n'y auras pas faim ni ne seras nu, (119). tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du Soleil. » (120). Puis le Diable le tenta en disant : « Ô Âdam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? » (121). Tous deux en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du Paradis. Âdam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara. (122). Son Seigneur l'a ensuite élu, a agréé son repentir et l'a guidé. ﴾

Le récit d'Âdam et d'Iblîs (V115-122)

Ibn 'Abbâs ﷺ indique que l'Homme est appelé en arabe « insân » (إِنْسَان) parce qu'il a oublié (du verbe nasiya - نَسِيَ) la recommandation, ou qu'il ne l'a pas prise en considération, d'après Mujâhid et Al-Hasan.[1235]

﴿ **Et quand Nous dîmes aux anges : « Prosternez-vous devant Âdam »** ﴾ Ceci montre le grand honneur qui a été accordé à Âdam par rapport aux autres créatures.[1236]

﴿ **Ils se prosternèrent, excepté Iblîs qui refusa** ﴾, par orgueil, lui qui nourrit une inimitié particulière envers Âdam : ﴿ **Ô Âdam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux** ﴾ : car certes Satan essaiera de vous en faire sortir.

﴿ **En effet, tu n'y auras pas faim ni ne seras nu** ﴾, la faim est une humiliation intérieure tandis que la nudité est une humiliation extérieure, ﴿ **tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du Soleil** ﴾, la soif est une chaleur intérieure, tandis que le Soleil amène une chaleur extérieure ; telle sera ta situation au Paradis, alors que si Satan t'en faisait sortir, voilà que tu aurais à rechercher sans cesse ta subsistance et que tu serais touché par la fatigue et la douleur.

﴿ **Puis le Diable le tenta en disant : « Ô Âdam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? »** ﴾ Il leur dit aussi :

﴿ وَقَاسَمَهُمَآ إِنِّى لَكُمَا لَمِنَ ٱلنَّٰصِحِينَ ﴿٢١﴾ ﴾

﴿ **Et il leur jura : « Vraiment, je suis pour vous deux un bon conseiller ! »** ﴾[1237]

[1235] At-Tabarî (18/383).

[1236] Se référer à l'exégèse des sourates Al-Baqara, Al-A'râf, Al-Hijr et Al-Kahf, puis de la sourate Sâd.

[1237] S7 V21.

Allah leur avait donné la permission de manger de tous les fruits du Paradis, à condition de ne point toucher à cet arbre. Or, ils en mangèrent, espérant gagner l'éternité, mais le résultat fut tout autre : ﴿ **tous deux en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du Paradis. Âdam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.** ﴾

Le Messager d'Allah ﷺ mentionna cet arbre lorsqu'il dit : « **Il y a certes au Paradis un arbre, dont l'ombre peut être parcourue par un cavalier durant cent ans sans qu'il n'en sorte. Il s'agit de l'arbre de l'éternité.** »[1238]

﴿ **Son Seigneur l'a ensuite élu, a agréé son repentir et l'a guidé.** ﴾

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah créa Âdam, qui était un homme grand de taille et à la chevelure abondante. Il ressemblait à un grand palmier. Lorsqu'il goûta à l'arbre, ses vêtements tombèrent, dévoilant en premier ses parties intimes. Lorsqu'il vit ses parties intimes, il se mit à courir dans le Paradis mais ses cheveux se coincèrent dans un arbre, ce qui les arracha. Le Tout-Miséricordieux l'appela alors :"Ô Âdam ! Me fuis-tu ?" Entendant les paroles du Tout-Miséricordieux, il dit : "Non, Seigneur ! Mais j'ai honte, vois-Tu, si je me repens et reviens de mon erreur, retournerai-je au Paradis ?" Allah acquiesça.** »[1239]

Ceci est le sens du verset suivant :

﴿ فَتَلَقَّىٰٓ ءَادَمُ مِن رَّبِّهِۦ كَلِمَٰتٍ فَتَابَ عَلَيْهِ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلتَّوَّابُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٣٧﴾ ﴾

﴿ **Puis Âdam reçut de son Seigneur des paroles, et Allah agréa son repentir, car c'est Lui, certes, l'Accueillant au repentir, le Très-Miséricordieux.** ﴾[1240]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Âdam et Mûsâ se rencontrèrent et Mûsâ dit :"Est-ce toi qui as causé le malheur des hommes et les as fait sortir du Paradis ?" Âdam répondit : "Est-ce toi qu'Allah a élu pour la transmission de Son message, qu'Il a choisi pour Lui-même, et auquel Il a révélé la Thora ?" Mûsâ acquiesça et Âdam poursuivit : "Tu as donc trouvé que ceci m'était prescrit avant ma création." Mûsâ acquiesça et Âdam l'emporta.** »[1241]

[1238] Ahmad (2/455).

[1239] Rapporté par Ibn Abî Hâtim. At-Tabarî (12/354), la chaîne de transmission de ce hadith est toutefois interrompue et rien ne prouve qu'il remonte bien au Prophète ﷺ.

[1240] S2 V37.

[1241] *Fath Al-Bârî* (8/288), Muslim (4/2043, 2044).

﴿ قَالَ اهْبِطَا مِنْهَا جَمِيعًا بَعْضُكُمْ لِبَعْضٍ عَدُوٌّ فَإِمَّا يَأْتِيَنَّكُمْ مِنِّي هُدًى فَمَنِ اتَّبَعَ هُدَايَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا يَشْقَىٰ (١٢٣) وَمَنْ أَعْرَضَ عَنْ ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكًا وَنَحْشُرُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَعْمَىٰ (١٢٤) قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرْتَنِي أَعْمَىٰ وَقَدْ كُنْتُ بَصِيرًا (١٢٥) قَالَ كَذَٰلِكَ أَتَتْكَ آيَاتُنَا فَنَسِيتَهَا ۖ وَكَذَٰلِكَ الْيَوْمَ تُنْسَىٰ (١٢٦) ﴾

﴿ (123). Il dit : « Descendez d'ici, [vous serez] tous [avec vos descendants], ennemis les uns des autres. Puis, si jamais une guidée vous vient de Ma part, quiconque suit Ma guidée ne s'égarera ni ne sera malheureux. (124). Et quiconque se détourne de Mon rappel mènera certes une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement. » (125). Il dira : « Ô mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu ressuscité aveugle alors qu'auparavant je voyais ? » (126). Il (Allah) dira : « De même que Nos signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui te voilà oublié ! » ﴾

Âdam redescendit sur Terre (V123-126)

Le Très-Haut ordonna donc à Âdam et Ḥawwâ' de sortir du Paradis.[1242]

﴿ **Ennemis les uns des autres** ﴾, les uns désignant Âdam et ses descendants, et les autres Iblîs et les siens.

﴿ **Puis, si jamais une guidée vous vient de Ma part, quiconque suit Ma guidée ne s'égarera ni ne sera malheureux.** ﴾ D'après Abû Al-'Âliya, la guidée désigne les Prophètes, les Messagers et les preuves.[1243]

Ainsi, celui qui suit la guidée ne sera pas perdu dans ce bas-monde ni malheureux dans l'autre monde, selon Ibn 'Abbâs ﷺ.[1244]

﴿ **Et quiconque se détourne de Mon rappel mènera certes une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement.** ﴾ Quant à celui qui néglige le rappel, en désobéissant aux Messagers ou en cherchant la guidée ailleurs, celui-là ne connaîtra pas la sérénité ici-bas. En effet, même s'il disposait de tout ce qu'il désire en termes de biens matériels, son cœur ne connaîtrait pas l'apaisement et serait toujours en proie au doute, tant qu'il sera dans cet égarement.

[1242] Se référer à l'exégèse de la sourate Al-Baqara.
[1243] At-Ṭabarî (1/549).
[1244] At-Ṭabarî (18/389).

Au Jour de la Résurrection, ﴿ **Nous l'amènerons aveugle** ﴾, c'est-à-dire qu'il n'aura aucune excuse, d'après Mujâhid, Abû Ṣâliḥ et As-Suddî[1245], ou qu'il ne verra rien d'autre que le Feu de l'Enfer, selon 'Ikrima.

Allah dit dans un autre verset :

﴿ وَنَحْشُرُهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ عُمْيًا وَبُكْمًا وَصُمًّا ۖ مَّأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ﴾

﴿ (...) **Et au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons traînés sur leurs visages, aveugles, muets et sourds. L'Enfer sera leur demeure.** (...) ﴾ [1246]

Lorsque le mécréant s'étonnera d'avoir été ressuscité aveugle alors que dans le bas-monde, il voyait, on lui répondra : ﴿ **De même que Nos signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui te voilà oublié !** ﴾

Puisque tu as négligé et oublié les signes divins jusqu'à t'en détourner, aujourd'hui Nous te traitons de même :

﴿ فَٱلْيَوْمَ نَنسَىٰهُمْ كَمَا نَسُوا۟ لِقَآءَ يَوْمِهِمْ هَـٰذَا ﴾

﴿ (...) **Aujourd'hui, Nous les oublierons comme ils ont oublié la rencontre de leur jour que voici.** (...) ﴾ [1247]

La punition est en effet de même nature que le péché.

N'entrent pas dans cette menace ceux qui oublient les versets du Coran mais en comprennent le sens et le mettent en pratique.

Toutefois, la sunna met en garde contre le fait d'oublier ce qui a été mémorisé du Coran.

﴿ وَكَذَٰلِكَ نَجْزِى مَنْ أَسْرَفَ وَلَمْ يُؤْمِنۢ بِـَٔايَـٰتِ رَبِّهِۦ ۚ وَلَعَذَابُ ٱلْـَٔاخِرَةِ أَشَدُّ وَأَبْقَىٰٓ ﴿١٢٧﴾ ﴾

﴿ **(127). Ainsi sanctionnons-Nous l'outrancier qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur. Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus sévère et plus durable.** ﴾

C'est ainsi que Nous rétribuons ceux qui dépassent les limites et renient Nos révélations.

Allah dit ailleurs :

[1245] Aṭ-Ṭabarî (18/394, 395).
[1246] S17 V97.
[1247] S7 V51.

﴿ لَهُمْ عَذَابٌ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَلَعَذَابُ الْآخِرَةِ أَشَقُّ وَمَا لَهُم مِّنَ اللَّهِ مِن وَاقٍ ﴿٣٤﴾ ﴾

« Un châtiment les atteindra dans la vie présente. Le châtiment de l'au-delà sera cependant plus pénible et ils n'auront nul protecteur contre Allah. » [1248]

« Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus sévère et plus durable. » Le châtiment de l'autre monde est bien plus douloureux et surtout, il est éternel.

Le Messager d'Allah ﷺ dit d'ailleurs à un couple dont l'homme accusait son épouse d'adultère : **« Le châtiment de ce monde est bien moindre par rapport au châtiment de l'au-delà ! »** [1249]

﴿ أَفَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّنَ الْقُرُونِ يَمْشُونَ فِي مَسَاكِنِهِمْ ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ لِّأُولِي النُّهَىٰ ﴿١٢٨﴾ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِن رَّبِّكَ لَكَانَ لِزَامًا وَأَجَلٌ مُّسَمًّى ﴿١٢٩﴾ فَاصْبِرْ عَلَىٰ مَا يَقُولُونَ وَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ قَبْلَ طُلُوعِ الشَّمْسِ وَقَبْلَ غُرُوبِهَا ۖ وَمِنْ آنَاءِ اللَّيْلِ فَسَبِّحْ وَأَطْرَافَ النَّهَارِ لَعَلَّكَ تَرْضَىٰ ﴿١٣٠﴾ ﴾

« (128). Cela ne leur a-t-il pas servi de direction, que Nous ayons fait périr avant eux tant de générations dont ils foulent aujourd'hui l'endroit où se trouvaient leurs demeures ? Voilà bien là des leçons pour les doués d'intelligence ! (129). N'eussent-été un décret préalable de ton Seigneur et aussi un terme déjà fixé, [leur châtiment] aurait été immédiat. (130). Supporte patiemment ce qu'ils disent et par Sa louange, célèbre la gloire de ton Seigneur, avant le lever du soleil, avant son coucher et pendant la nuit, et exalte Sa gloire aux extrémités du jour. Peut-être auras-tu satisfaction ! »

Des nations furent exterminées, à titre de rappel (V128-129)

« Cela ne leur a-t-il pas servi de direction », est-ce que ce n'est pas un signe pour ceux qui te renient, ô Muḥammad, de constater que Nous avons détruit des peuples les ayant précédés, parce qu'ils avaient renié leurs Messagers ? Ne voient-ils pas les ruines de leurs cités déchues ? Assurément, ceci constitue un signe pour les doués d'intelligence !

Allah dit ailleurs :

﴿ أَوَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا مِن قَبْلِهِم مِّنَ الْقُرُونِ يَمْشُونَ فِي مَسَاكِنِهِمْ ۚ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ ۖ أَفَلَا يَسْمَعُونَ ﴿٢٦﴾ ﴾

[1248] S13 V34.
[1249] Muslim (2/1131).

﴿ **N'est-ce pas pour eux une indication le fait qu'avant eux, Nous ayons fait périr tant de générations dont ils foulent aujourd'hui l'endroit où se trouvaient leurs demeures ? Il y a en cela des preuves, n'écouteront-ils donc pas ?** ﴾ [1250]

﴿ **N'eussent-été un décret préalable de ton Seigneur et aussi un terme déjà fixé, [leur châtiment] aurait été immédiat.** ﴾ Le décret est le suivant : Allah ne châtie personne avant d'avoir établi la preuve à son encontre.

Il y a de même un terme fixé par Allah pour leur châtiment.

L'ordre de persévérer dans l'accomplissement de la prière (V130)

﴿ **Supporte patiemment ce qu'ils disent** ﴾, patiente face à leurs accusations de mensonge, ﴿ **et par Sa louange, célèbre la gloire de ton Seigneur, avant le lever du soleil** ﴾, lors de la prière de l'aube, ﴿ **avant son coucher** ﴾, lors de la prière de l'après-midi, ﴿ **et pendant la nuit, et exalte Sa gloire aux extrémités du jour. Peut-être auras-tu satisfaction !** ﴾

Jarîr Ibn 'Abdi-l-Lâh Al-Bajalî ﷺ rapporte : « Tandis que nous étions assis avec le Messager d'Allah ﷺ, celui-ci regarda la pleine Lune et dit : "**Vous verrez certes votre Seigneur comme vous voyez cette Lune, sans avoir de peine à Le voir. Si vous pouvez ne pas être distraits et ne pas manquer la prière d'avant le lever du soleil et d'avant son coucher, faites-le !**" Puis, il récita ce verset. »[1251]

'Umâra Ibn Ru'ayba ﷺ rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « **Aucun de ceux qui accomplissent la prière d'avant le lever du soleil et celle après son coucher n'entrera au Feu.** »[1252]

Quant au segment suivant du verset : ﴿ **et pendant la nuit** ﴾, certains ont dit qu'il faisait référence à la prière de nuit, d'autres à la prière du coucher de soleil (al-maghrib) ainsi qu'à celle du soir (al-'ishâ').

﴿ **Peut-être auras-tu satisfaction !** ﴾ Ce verset est similaire au suivant :

﴿ وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَىٰ ۝٥ ﴾

﴿ **Ton Seigneur t'accordera assurément [Ses faveurs] et tu seras alors satisfait.** ﴾ [1253]

[1250] S32 V26. Voir aussi, à propos de l'incitation à méditer les signes : S22 V46.

[1251] *Fath Al-Bârî* (2/40), Muslim (1/439).

[1252] Ahmad (4/136), Muslim (1/440).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Allah le Très-Haut dira : "Ô gens du Paradis !" Ils répondront : "A Ton service ! A la recherche de Ton agrément !" Il dira : "Etes-vous satisfaits ?" Ils répondront : "Ô notre Seigneur ! Comment ne serions-nous pas satisfaits alors que Tu nous as accordé ce que Tu n'as accordé à personne parmi Tes créatures ?" Il dira : "Je vais donner mieux que cela !" Ils diront : "Qu'y a-t-il donc de mieux que cela ?" Il dira : "Je vous accorde Ma satisfaction et Je ne serai plus jamais courroucé contre vous après cela !"** »[1254]

Il a dit aussi : « Ô gens du Paradis ! Vous avez auprès d'Allah une promesse qu'Il voudrait honorer. » Ils diront : « Quelle est-elle ? N'a-t-Il pas fait resplendir nos visages et fait pencher notre balance en notre faveur, et ne nous a-t-Il pas sauvés de l'Enfer et fait entrer au Paradis ? » On lèvera alors le voile et ils Le verront. Par Allah, Il ne leur a jamais accordé de bien plus merveilleux que le fait de Le regarder ; voilà la "ziyâda[1255]". »[1256]

﴿ وَلَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ زَهْرَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا لِنَفْتِنَهُمْ فِيهِ ۚ وَرِزْقُ رَبِّكَ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ ﴿١٣١﴾ وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱصْطَبِرْ عَلَيْهَا ۖ لَا نَسْـَٔلُكَ رِزْقًا ۖ نَّحْنُ نَرْزُقُكَ ۗ وَٱلْعَٰقِبَةُ لِلتَّقْوَىٰ ﴿١٣٢﴾ ﴾

﴿ (131). Et ne dirige pas ton regard vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes (couples) d'entre eux, ce n'est là que l'apparat de ce bas-monde, afin de les éprouver par cela. Ce qu'Allah réserve [au Paradis] est meilleur et plus durable. (132). Et commande à ta famille la prière, et accomplis-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de subsistance, c'est à Nous de te l'accorder. La bonne fin est réservée à la piété. ﴾

N'admire pas les jouissances éphémères accordées aux riches et livre-toi avec patience à l'adoration d'Allah (V131-132)

﴿ **Et ne dirige pas ton regard vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes (couples) d'entre eux** ﴾, les riches, comme l'explique Mujâhid.[1257]

[1253] S93 V5.
[1254] *Fath Al-Bârî* (11/423).
[1255] Ceci fait référence à la sourate Yûnus : ﴿ لِّلَّذِينَ أَحْسَنُوا۟ ٱلْحُسْنَىٰ وَزِيَادَةٌ ۖ ﴾ ﴿ **A ceux qui agissent en bien est réservée la meilleure [récompense] et même davantage.** ﴾ (S10 V26).
[1256] Ahmad (4/332).
[1257] At-Tabarî (17/141).

Allah indique à Son Messager Muḥammad ﷺ de ne pas regarder avec envie les bienfaits terrestres dont jouissent les gens aisés, car il s'agit là d'une jouissance éphémère par laquelle Il les éprouve, et bien peu en sont reconnaissants.

Or, ce qu'Allah a accordé à Muḥammad ﷺ ici-bas est bien meilleur que cela :

﴿ وَلَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ سَبْعًا مِّنَ ٱلْمَثَانِى وَٱلْقُرْءَانَ ٱلْعَظِيمَ ﴿٨٧﴾ لَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾ ﴾

﴿ **Nous t'avons certes donné « les sept versets que l'on répète », ainsi que le Coran sublime. Ne regarde surtout pas avec envie les biens dont Nous avons permis à certains couples (groupes) de jouir pour un temps, ne t'afflige pas à leur sujet et abaisse ton aile pour les croyants.** ﴾ [1258]

Quant à ce qu'Allah lui accordera dans l'au-delà, il s'agit là de bienfaits sans limites :

﴿ وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ فَتَرْضَىٰٓ ﴿٥﴾ ﴾

﴿ **Ton Seigneur t'accordera assurément [Ses faveurs] et tu seras alors satisfait.** ﴾ [1259]

﴿ **Ce qu'Allah réserve [au Paradis] est meilleur et plus durable.** ﴾ On rapporte que 'Umar Ibn Al-Khaṭṭâb ﷺ alla voir le Prophète ﷺ qui s'était retiré de ses épouses et le trouva allongé sur une natte de palmier. Il n'y avait chez lui qu'un tas de feuilles d'arbre (Al-Qarazh), et des peaux non tannées suspendues (en effet les feuilles de cet arbre servent pour le tannage de ces peaux).

Voyant cela, 'Umar se mit à pleurer et l'Envoyé d'Allah ﷺ lui demanda : **« Pourquoi pleures-tu, ô 'Umar ? »** Il répondit : « Ô Messager d'Allah ! César et Chosroês vivent dans l'aisance, tandis que toi tu es dans cette situation, alors que tu es le Messager d'Allah ! » Il dit alors : **« Aurais-tu des doutes, ô 'Umar ? Ô 'Umar, ce sont des gens à qui on a hâté les jouissances dans ce bas-monde ! »** [1260]

En effet, le Prophète ﷺ était un ascète, si bien que lorsqu'il avait un bien, il le dépensait pour les croyants.

Selon Abû Sa'îd ﷺ, le Prophète ﷺ a dit : **« Ce que je crains le plus pour vous, c'est qu'Allah vous ouvre les portes des fleurs de ce bas-monde ! »** Ils

---

[1258] S15 V87-88.
[1259] S93 V5.
[1260] *Fath Al-Bârî* (5/137).

demandèrent : « Que sont les fleurs de ce monde, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « **Les bénédictions de la Terre.** »[1261]

Qatâda et As-Suddî ont dit qu'il s'agissait des belles choses de ce monde.[1262]

Ainsi, si Allah accorde des jouissances éphémères de ce bas-monde à certains, c'est ﴿ **afin de les éprouver par cela** ﴾.

﴿ **Et commande à ta famille la prière, et accomplis-la avec persévérance** ﴾, afin de les prémunir contre le châtiment divin. En effet, Allah dit ailleurs :

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ قُوٓاْ أَنفُسَكُمۡ وَأَهۡلِيكُمۡ نَارٗا ﴾

﴿ **Ô vous qui avez cru ! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu (...).** ﴾[1263]

On rapporte que lorsque 'Umar ﷺ se levait la nuit pour prier, il réveillait sa famille et récitait : ﴿ **Et commande à ta famille la prière, et accomplis-la avec persévérance.** ﴾[1264]

﴿ **Nous ne te demandons point de subsistance, c'est à Nous de te l'accorder. La bonne fin est réservée à la piété.** ﴾ Ainsi, si tu accomplis la prière avec persévérance, les dons d'Allah te parviendront d'où tu ne t'y attends pas :

﴿ وَمَن يَتَّقِ ٱللَّهَ يَجۡعَل لَّهُۥ مَخۡرَجٗا ۝٢ وَيَرۡزُقۡهُ مِنۡ حَيۡثُ لَا يَحۡتَسِبُۚ ﴾

﴿ **(...) Et quiconque craint Allah, Il Lui donnera une issue favorable, et lui accordera Ses dons par [des moyens] qu'il ne soupçonnait pas. (...)** ﴾[1265]

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ rapporta les paroles du Très-Haut : « **Ô Fils d'Âdam, consacre-toi entièrement à Mon adoration et J'emplirai ton cœur de contentement et te mettrai à l'abri du besoin. Si tu n'agis pas ainsi, J'emplirai ton cœur de préoccupations et ne te mettrai pas à l'abri du besoin.** »[1266]

﴿ **La bonne fin est réservée à la piété.** ﴾ La bonne fin, dans cette vie et dans l'autre, est réservée à ceux qui craignent Allah.

[1261] Ibn Abî Hâtim (7/2442).
[1262] At-Tabarî (18/404).
[1263] S66 V6.
[1264] At-Tabarî (18/406).
[1265] S65 V2-3. Voir aussi S51 V56-58.
[1266] *Tuhfat Al-Ahwadhî* (7/166), Ibn Mâjah (2/1376).

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Je nous ai vus, cette nuit, en rêve, chez 'Uqba Ibn Râfi', on nous servait des dattes fraîches, d'Ibn Tâb. J'ai interprété cette vision comme suit : nous aurons une fin heureuse et un rang élevé[1267] dans ce monde, et notre religion a atteint son apogée. »**

﴿ وَقَالُوا۟ لَوْلَا يَأْتِينَا بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّهِۦٓ ۚ أَوَلَمْ تَأْتِهِم بَيِّنَةُ مَا فِى ٱلصُّحُفِ ٱلْأُولَىٰ ﴿١٣٣﴾ وَلَوْ أَنَّآ أَهْلَكْنَٰهُم بِعَذَابٍ مِّن قَبْلِهِۦ لَقَالُوا۟ رَبَّنَا لَوْلَآ أَرْسَلْتَ إِلَيْنَا رَسُولًا فَنَتَّبِعَ ءَايَٰتِكَ مِن قَبْلِ أَن نَّذِلَّ وَنَخْزَىٰ ﴿١٣٤﴾ قُلْ كُلٌّ مُّتَرَبِّصٌ فَتَرَبَّصُوا۟ ۖ فَسَتَعْلَمُونَ مَنْ أَصْحَٰبُ ٱلصِّرَٰطِ ٱلسَّوِىِّ وَمَنِ ٱهْتَدَىٰ ﴿١٣٥﴾ ﴾

﴿ (133). Et ils disent : « Pourquoi ne nous apporte-t-il pas un miracle de son Seigneur ? » La preuve de ce que contiennent les Ecritures anciennes ne leur est-elle pas parvenue ?(134). Et si Nous les avions fait périr par un châtiment avant cela, ils auraient certainement dit : « Ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé de Messager ? Nous aurions alors suivi Tes enseignements plutôt que d'être humiliés et jetés dans l'ignominie ! » (135). Dis : « Chacun attend. Attendez donc ! Vous saurez bientôt qui sont les gens du droit chemin et qui sont les bien guidés ! » ﴾

Les polythéistes réclamèrent un signe divin, alors que le Coran est le plus grand signe (V133-135)

Le Très-Haut nous informe que les polythéistes voulurent que Muḥammad ﷺ leur apporte un signe prouvant qu'il est réellement le Messager d'Allah.

Allah leur répond : ﴿ **La preuve de ce que contiennent les Ecritures anciennes ne leur est-elle pas parvenue ?** ﴾ Il s'agit du Noble Coran, révélé à Muḥammad ﷺ, qui n'était qu'un être humain illettré, qui n'avait pourtant jamais étudié auprès des gens du Livre.

Le Coran contient des récits des peuples anciens, mentionnés dans les anciennes Ecritures, il confirme ce qui est authentique dans ces dernières et abroge ce qui avait été faussement attribué à Allah.

Ces versets sont semblables aux suivants :

﴿ وَقَالُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَٰتٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۖ قُلْ إِنَّمَا ٱلْـَٔايَٰتُ عِندَ ٱللَّهِ وَإِنَّمَآ أَنَا۠ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٥٠﴾ أَوَلَمْ يَكْفِهِمْ أَنَّآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَرَحْمَةً وَذِكْرَىٰ لِقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٥١﴾ ﴾

[1267] En arabe : 'âqiba et rif'a, mots de la même origine que le nom « 'Uqba Ibn Râfi' ».

﴿ **Et ils dirent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui des prodiges de la part de son Seigneur ? » Dis : « Les prodiges sont auprès d'Allah. Moi, je ne suis qu'un avertisseur explicite. » Ne leur suffit-il donc point que Nous t'ayons révélé le Livre et qu'il leur soit récité ? Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient.** ﴾ [1268]

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « **Chaque Prophète a reçu, parmi les signes, ce qui a poussé les hommes à croire. Quant à moi, ce que j'ai reçu est la révélation et j'espère être le Prophète qui aura le plus d'adeptes, au Jour de la Résurrection.** » [1269]

Ce Coran est le plus grand miracle que le Prophète Muḥammad ﷺ ait reçu, bien qu'il en ait reçu bien d'autres.

﴿ **Et si Nous les avions fait périr par un châtiment avant cela, ils auraient certainement dit : « Ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé de Messager ? Nous aurions alors suivi Tes enseignements plutôt que d'être humiliés et jetés dans l'ignominie ! »** ﴾ Si Allah les avait fait périr avant l'envoi d'un Messager, ils auraient alors prétendu que, s'Il leur avait envoyé un Messager, ils auraient cru. Or, leur mécréance et leur obstination à renier la vérité sont flagrantes, si bien qu'ils ne croiraient pas :

﴿ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ **...même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux.** ﴾ [1270]

Le Coran mentionne à plusieurs reprises leurs prétentions selon lesquelles ils croiraient si un Messager ou un signe leur était envoyé :

﴿ وَأَقْسَمُوا۟ بِٱللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ لَئِن جَآءَهُمْ نَذِيرٌ لَّيَكُونُنَّ أَهْدَىٰ مِنْ إِحْدَى ٱلْأُمَمِ ﴾

﴿ **Et ils ont juré solennellement par Allah que si un avertisseur leur venait, ils seraient certes mieux guidés que n'importe quelle autre communauté. (...)** ﴾ [1271]

﴿ **Dis** ﴾, à ceux qui te renient et préfèrent la mécréance à la foi, ﴿ « **Chacun attend. Attendez donc ! Vous saurez bientôt qui sont les gens du droit chemin et qui sont les bien guidés !** » ﴾

Allah dit ailleurs :

[1268] S29 V50-51.
[1269] *Fatḥ Al-Bârî* (8/619), Muslim (1/134).
[1270] S10 V97.
[1271] S35 V42. Voir aussi S6 V155-157, S6 V109-110.

﴿ وَسَوْفَ يَعْلَمُونَ حِينَ يَرَوْنَ ٱلْعَذَابَ مَنْ أَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٤٢﴾ ﴾

﴿ (...) Cependant, ils sauront quand ils verront le châtiment qui est le plus égaré du droit chemin. ﴾ [1272]

Ainsi s'achève l'exégèse de la sourate Tâ-Hâ, louange à Allah !

[1272] S25 V42. Voir aussi S54 V26.